

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 27 mars 2025
 Date d'affichage 27 mars 2025

Nombre de conseillers

en exercice 29
 présents 19 + 10 procurations
 votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Le NEUF AVRIL à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Éric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

Mme Sylvie SEQUEIRA	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)
M. Nicolas CHABLE	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à M. Gérard GUESNE)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
Mme Audrey MAMONTEIL	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
M. Franck POTAUFEUX	(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article D.1411-3, relatif à l'élection des membres des commissions d'ouverture des plis dans le cadre des délégations de services publics ;

Vu le contrat de délégation de service public conclu avec la société SAUR, actuellement en charge de l'exploitation du service public d'assainissement collectif de la ville de La Ferté-Bernard, et arrivant à échéance le 31 décembre 2025 ;

Vu la délibération n° CM2502-DEL4 du Conseil municipal du 19 février approuvant le lancement de la procédure de délégation de service public d'assainissement collectif par concession ;

Vu la délibération n° CM2502-DEL5 du Conseil municipal du 19 février 2025 relative aux conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis pour la DSP assainissement collectif ;

Vu la nécessité d'organiser l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis dans le cadre de la délégation du service public d'assainissement collectif ;

Vu le rapport du Maire ;

Considérant qu'une seule liste de candidats a été présentée pour les membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis, cette liste comprenant les candidats suivants :

Membres titulaires :

1. Madame Cécile KNITTEL
2. Monsieur Éric PAPILLON
3. Monsieur Carl GUILLEMIN
4. Monsieur Emmanuel BOIS
5. Monsieur Dominique MORANCE

Membres suppléants :

1. Monsieur Laurent PHILIBERT
2. Madame Christiane VAN RYSSEL
3. Monsieur Franck POTAUFEUX
4. Madame Marie-Hélène TROUILLOI
5. Monsieur Gérard GUESNE

Considérant que la commission d'ouverture des plis est présidée par Monsieur le Maire ;

Considérant que compte tenu de l'absence de concurrence, la règle du plus fort reste ne nécessite pas d'application supplémentaire, la liste étant automatiquement validée.

Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la liste de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public d'assainissement collectif, comme suit :

Membres titulaires :

1. Madame Cécile KNITTEL
2. Monsieur Éric PAPILLON
3. Monsieur Carl GUILLEMIN
4. Monsieur Emmanuel BOIS
5. Monsieur Dominique MORANCE

Membres suppléants :

1. Monsieur Laurent PHILIBERT
2. Madame Christiane VAN RYSSEL
3. Monsieur Franck POTAUFEUX
4. Madame Marie-Hélène TROUILLOT
5. Monsieur Gérard GUESNE

- **ELIT** conformément aux règles de représentation proportionnelle, les membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis, sans application de la règle du plus fort reste, la liste unique étant automatiquement validée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

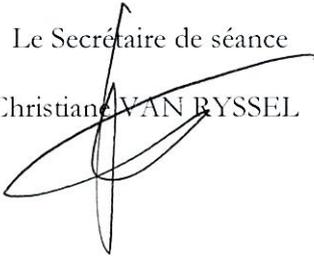
Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance

Christiane VAN RYSSEL



Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée